

## CHRONIQUES

---

*La Maison-Dieu*, 205, 1996/1, 125-128

### CRÉATION D'UN INSTITUT DES ARTS SACRÉS

**L**A FACULTÉ de théologie et de sciences religieuses de l'Institut catholique de Paris a ouvert en novembre 1995 un nouvel organisme de formation : L'Institut des arts sacrés. Il existait déjà l'Institut de musique et de musique liturgique et l'Institut supérieur de liturgie. L'Institut des arts sacrés apporte un élargissement et un complément attendus depuis longtemps par beaucoup. Joseph Doré comme théologien et comme doyen de la faculté de théologie et de sciences religieuses a travaillé avec détermination et enthousiasme à sa création, dans la conviction qu'il fallait donner toute sa place à l'art au cœur même de la théologie et c'est bien pourquoi l'Institut des arts sacrés est un organisme de la faculté de théologie. En cela, il s'inscrit dans la tradition chrétienne qui a toujours perçu et manifesté une connivence entre l'art et la foi, comme en témoignent la liturgie et l'ensemble du patrimoine religieux.

De plus, tout particulièrement aujourd'hui, il n'y a pas que l'Église à connaître cette expérience. L'art est de plus en plus recherché dans notre société jusque dans sa dimension spirituelle : peut-être même est-ce le lieu privilégié, notamment par les jeunes, d'une recherche de



sens. L'art religieux lui-même est apprécié mais beaucoup ont conscience de ne plus détenir les clés d'intelligence de sa création. L'Institut des arts sacrés paraît avoir, de ce fait, vocation à servir la société dans sa quête en lui permettant de retrouver la mémoire chrétienne qui l'aiderait à mieux comprendre sa propre culture.

En organisant son programme de formation, l'Institut des arts sacrés pense pouvoir rejoindre les attentes de plusieurs catégories de personnes :

— Les responsables chargés dans l'Église d'une action pastorale en rapport avec les arts : responsables de Comités diocésains d'art sacré, responsables de la musique liturgique, animateurs d'associations (visites d'églises, associations culturelles), responsables de la pastorale sacramentelle et liturgique, formateurs soucieux d'intégrer la dimension esthétique dans la foi et la pratique chrétiennes.

— Les responsables de la conservation du patrimoine religieux ou de son enrichissement : conservateurs, architectes, enseignants et formateurs soucieux de restaurer la mémoire de la tradition culturelle chrétienne.

— Les artistes et créateurs désireux d'enrichir leur création artistique par une meilleure connaissance du mystère chrétien et une réflexion théologique sur le rapport entre l'art et la foi.

— Toute personne consciente des enjeux spirituels de la rencontre entre les arts et le christianisme.

Les études complètes sont prévues sur deux ans, à raison de deux jours par semaine, le mardi et le mercredi. Des personnes qui ne pourraient dégager deux jours chaque semaine auraient la possibilité de répartir éventuellement leur formation sur quatre ans. Chaque fois que ce sera possible, c'est-à-dire chaque fois que les candidats seront salariés, on s'efforcera de les faire bénéficier des dispositions de la loi sur la formation permanente.

Les études sont sanctionnées par le diplôme de l'Institut des arts sacrés. Pour les titulaires d'une licence en théologie, il y a possibilité d'envisager une maîtrise en théo-



logie, avec spécialisation en arts sacrés, moyennant un complément de formation du niveau du deuxième cycle.

### Un tronc commun et des spécialités

#### *Le tronc commun.*

Le programme comprend :

– Présentation du mystère chrétien, à travers l'Écriture, le *Credo*, l'histoire, la tradition liturgique. Cet enseignement est conçu plus particulièrement pour les personnes qui souhaitent acquérir une solide culture chrétienne de base. Il tiendra compte de l'objectif propre à l'Institut des arts sacrés et pourrait de ce fait convenir également à ceux qui auraient déjà reçu une formation théologique.

– Introduction aux arts : iconographie chrétienne. Musique-architecture-littérature. Histoire des arts. Philosophie de l'art et esthétique.

– Les arts et le christianisme dans leur rapport à la culture et aux institutions.

– L'art et la foi : réflexion théologique sur l'importance de l'art dans l'expérience religieuse, dans l'accès à la connaissance de Dieu et à la vérité de l'homme.

#### *Les spécialités.*

Elles sont au nombre de quatre. Chaque étudiant en choisit une pour les deux ans de ses études.

- Architecture et sculpture (ouverture en 1995-1996).
- Musique (ouverture en 1995-1996).
- Peinture-vitrail (ouverture en 1996-1997).
- Littérature-théâtre (ouverture en 1996-1997).

Une place sera également faite au cinéma et à l'audiovisuel, en soirée et de façon conviviale.



La rentrée 1995-1996 a eu lieu le lundi 6 novembre 1995. Il est souhaitable d'envisager les inscriptions pour l'an prochain dès maintenant.

RéGINE DU CHARLAT

Direction : Sr Régine du CHARLAT

Secrétariat : Nicole BUCQUET

Adresse postale : 21, rue d'Assas, 75270 PARIS

Cedex.

Adresse des bureaux et des cours : Pavillon de Fréville, 12, rue Cassette, 75006 PARIS.

Tél. 44. 99. 52. 60 — Fax. 44. 39. 52. 09.